

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE  
HAUTE- GARONNE  
Commune de PECHBONNIEU



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 du mois d'avril à 18h45, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

**Étaient présents :** MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BINOTTO, FERRES, LANDES, MITSCHLER, MONNIER, NAAM et MM BONNAND, CHAUVET, DAUMAIN, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, et VERGNES.

**Procuration(s) :** MME BARON-GARBETT (pouvoir MME BINOTTO), CAZALBOU (pouvoir MME GEIL GOMEZ), LE HENAFF (pouvoir M BONNAND) et MME RATIER (pouvoir MME MITSCHLER) et MM BACOU (pouvoir M SEMPERBONI), CAZADE (pouvoir MME MONNIER), DE BERNARD (pouvoir M VERGNES) et TEODORI (pouvoir MMME BACCO).

**Absent(s) excusé(s) :** MME FONTES

Monsieur DAUMAIN a été nommé secrétaire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 26
Pouvoirs : 8
Excusés : 1
Quorum : 14

Date de convocation : 31/03/2023

Date d'affichage : 31/03/2023

**DÉLIBÉRATION N° D-2023/16 BIS**

Objet : Approbation du compte administratif 2022 du budget communal

Vu le Code général des collectivités locales (CGCT) et notamment son article L2121-14, relatif à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif ;

Vu le CGCT et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant que le compte de gestion doit être voté avant le cote du compte administratif ;

Considérant que le compte administratif constitue le document comptable par lequel l'ordonnateur constate les résultats d'un exercice budgétaire par rapport au budget primitif et décisions modificatives votées pour le même exercice ;

Considérant que le compte administratif d'un exercice budgétaire doit être soumis pour approbation à l'assemblée délibérante de la collectivité avant le 30 juin de l'année suivante après vérification de la concordance avec les écritures du comptable public ;

Considérant que le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote ;

Considérant que Monsieur Patrice SEMPERBONI, Premier adjoint, a été désigné pour présider al séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Madame Sabine GEIL GOMEZ, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Monsieur Patrice SEMPERBONI, Premier adjoint, pour le cote du compte administratif ;

Considérant qu'après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice 2022, les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandat, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagné du compte de gestion de Monsieur le Receveur municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide selon la répartition des voix ci-dessous que :

POUR	MMES BACCO, BINOTTO, FERRES, LANDES, MITSCHLER, MONNIER, NAAM et MM BONNAND, DAUMAIN, LAO, LOUBIERE, SEMPERBONI, SUDRIES, et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	MM CHAUVET, LAFFONT, RICHIR.
NE PARTICIPE PAS	MME GEIL-GOMEZ

- Approuve le compte administratif 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

  


Le Maire  
Sabine GEIL-GOMEZ

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Communal - 2022

09/01/2023 - 10:14:20

Date SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
Engagement :	2019-00458 - ACQUISITION TERRAIN			Tiers : Société Civile ZENOU-ROBIN NOTAIR	23000.00 €
	2117	113	833		23000.00 €
Engagement :	2021-00361 - TRAVAUX REMISE À PLAT + COMPACTAGE			Tiers : SAS LAPEYROUSE SERVICES AGRIC	6240.00 €
	2135	114	020		6240.00 €
Engagement :	2021-00558 - CONTRÔLE TECHNIQUE REHAB. ET EXTENSION DU GPE SCOLAI			Tiers : Société DEKRA INDUSTRIAL	24192.00 €
	21312	103	20		24192.00 €
Engagement :	2022-00264 - ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE GÉOTHERMIQUE			Tiers : Entreprise ANTEA GROUP	13800.00 €
	21312	103	20		13800.00 €
Engagement :	2022-00366 - MATÉRIEL AGENCEMENT PAS DE TIR À L'ARC			Tiers : CASTORAMA L'UNION	1667.90 €
	2128	118	411		1667.90 €
Engagement :	2022-00410 - RÉHAB. ET EXTENSION GROUPE SCOLAIRE - COORDINATION EN			Tiers : SAS JPM COORDINATION	13398.00 €
	21312	103	20		13398.00 €
Engagement :	2022-00416 - TONDEUSE TORO ( À RAMASSAGE CENTRALISÉ ) - PLH800			Tiers : SAS SOLVERT	32321.76 €
	2182	114	020		32321.76 €
Engagement :	2022-00445 - ACHAT JEUX			Tiers : SARL JEUX DU MONDE	34.85 €
	2188	109	321		34.85 €
Engagement :	2022-00454 - RÉFECTION AIRE DE JEUX CHEMIN TORTUE			Tiers : SAS SABLIERE DE LEXOS	1090.50 €
	2135	122	414		1090.50 €
Engagement :	2022-00452 - OPTION RÉEMPLOI GROUPE SCOLAIRE			Tiers : Société BUREAU TOURNESOL	7020.00 €
	21312	103	20		7020.00 €
Engagement :	2022-00511 - BADGES ALARME			Tiers : SARL EXCELIUM	888.00 €
	2188	101	020		888.00 €
Engagement :	2022-00522 - ÉCHÉANCE DU 20/12/2022 - EP ET EFFACEMENT RESEAU VOIRIE			Tiers : Société Civile CREDIT AGRICOLE	4184.80 €
	1641		0		4184.80 €
Engagement :	2022-00584 - DIAGNOSTIC AMIANTE TERRIMTES ET PLOMB AVANT DÉMOLITION			Tiers : Société SUD IMMO DIAG	2800.00 €
	21312	103	20		2800.00 €
Engagement :	2022-00617 - JEUX LUDOTHEQUE			Tiers : SARL JEUX DU MONDE	165.59 €
	2188	109	321		165.59 €
Engagement :	2022-00631 - DÉCORATION DE NOËL COMMUNE			Tiers : SARL PAYSAGES DE NOËL	8214.48 €

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Communal - 2022

09/01/2023 - 10:14:20

Date SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser
	2188	114	020	8214.48 €
Engagement :	2022-00639 - KAKEMONO "DESSINS ENFANTS"			
	2188	101	020	3300.00 €
				Tiers : SAS OGHAM
Engagement :	2022-00641 - JEUX L'ATELIER			
	2188	109	321	350.40 €
				Tiers : SA WESCO
Engagement :	2022-00642 - MAÎTRISE D'OEUVRE ARCHITECTE RÉHAB. ET EXTENSION GPE			
	21312	103	20	498667.94 €
				Tiers : Société G.G.R ARCHITECTES
Engagement :	2022-00677 - ASQUISITION LIVRES			
	2188	109	321	1052.14 €
				Tiers : SAS LIBRAIRIE LES PASSANTES
Engagement :	2022-00678 - ACQUISITION BD			
	2188	109	321	479.01 €
				Tiers : SARL TERRES DE LEGENDES
Engagement :	2022-00679 - ACQUISITION LIVRES			
	2188	109	321	54.86 €
				Tiers : SAS LIBRAIRIE LES PASSANTES
Engagement :	2022-00680 - ACQUISITION BD			
	2188	109	321	594.49 €
				Tiers : SARL TERRES DE LEGENDES
Engagement :	2022-00681 - MATERIEL SECURITE INCENDIE			
	2135	125	414	747.00 €
				Tiers : SARL 2.S. PROTECTION INCENDIE
Engagement :	2022-00686 - PC SERVICES TECHNIQUES			
	2183	114	020	1656.61 €
				Tiers : SAS INFORSUD
Engagement :	2022-00691 - ACQUISITION JEUX			
	2188	109	321	75.86 €
				Tiers : SARL PHILIBERT

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :



645996.19 €